juristudiant
forum des étudiants en droit

Remboursement de bourses

Par **Mandy59000**, le **19/12/2013** à **16:53**

Bonjour à tous je me présente, Mandy étudiante en L3 à Lille, voici mon problème:
Durant l'année 2010/2011 j'ai effectuer mon premier semestre à Montpellier pour ensuite partir sur Lille au deuxième semestre. J'ai donc valider mon, premier semestre à Montpellier et le second sur Lille.
Cependant je viens de recevoir une lettre du CROUS de Montpellier me demandant de rembourser les bourses du deuxième semestre car je n'était pas présente aux examens.
Mon erreur serait effectivement ne pas avoir prévenue le CROUS de Montpellier et ne pas avoir demander le transfert de mont Dossier Social Etudiant vers le CROUS de Lille.

Je dois aprésent rembourser 2200 euros somme que je suis incapable de rembourser actuellement.
Je me suis adresser à l'assistante social, au CROUS de Montpellier sans succès. Je comprend leur point de vue car j'avais une démarche a faire mais je n'étai pas au courant. Et j'aurais donc du recevoir au second semestre les bourses venant de Lille hors je ne les ai pas eue et je ne peux pas les réclamer 2ans après.

Je voudrais bien leur rembourser la différence peut être perçu en trop si j'avais sur lille un échelon en moins mais rembourser 2200euros alors que j'étais en cours je trouve cela injuste.
La bourse et censé aider les étudiant mais dans la conjoncture actuel cela ne me semble pas être le cas...
J'aurais souhaiter un avis éclairé sur ce problème et savoir quels solutions peuvent s'offir à moi.
Merci par avances pour vos conseils.
Cordialement Mandy

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés